



Les métiers
de l'agriculture

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 20 octobre 2025



LANCEMENT D'UN SITE INTERNET INNOVANT PRESENTANT UNE SELECTION DE METIERS D'AVENIR EN AGRICULTURE

Des métiers stratégiques, émergents et en tension sont valorisés sur le nouveau site Internet <https://www.lesmetiersdelagriculture.fr/>, qui cible aussi bien les professionnels que le grand public.

La genèse et l'historique du projet

Ces deux dernières années, la CPNE (commission paritaire nationale emploi) agricole a conduit plusieurs études d'ampleur visant à caractériser les impacts des évolutions climatiques, numériques, sociétales et réglementaires sur les activités, métiers et compétences recherchés en agriculture. Dans le prolongement de la sortie des études, l'Opérateur de compétences OCAPIAT a été mandaté pour lancer un site Internet de promotion des métiers (stratégiques, émergents et en tension), avec une double cible jeunes et professionnels.

L'ambition et le périmètre du site www.lesmetiersdelagriculture.fr décrits par la présidence paritaire d'OCAPIAT (président et secrétaire général)

Selon **Jérôme VOLLE**, président d'OCAPIAT :

« Nous sommes fiers de publier le site « Lesmétiersdelagriculture », qui prend en compte les mutations du secteur et des métiers et celles liées au développement durable, avec un accent mis sur les métiers à forte évolution. Tous les enjeux y sont bien expliqués avec les changements en présence que sont les mouvements climatiques et les évolutions techniques, réglementaires, sociétales et économiques. Souhaité par la CPNE agricole et financé par OCAPIAT, le site « Lesmétiersdelagriculture » est très riche et cible volontairement certains métiers. Vous n'y trouverez pas un inventaire exhaustif des métiers agricoles existants, mais bien une valorisation des métiers d'avenir qui sont ressortis dans les conclusions des études « métiers stratégiques, émergents et en tension ».

Le rôle du nouveau site de promotion des secteurs et métiers agricoles est déterminant pour modifier la vision du grand public sur les métiers de l'agriculture et apporter un éclairage sur les métiers d'avenir.

.../...



Le site se veut pédagogique, l'objectif étant de susciter des vocations répondant aux besoins du secteur d'aujourd'hui et de demain. Savez-vous par exemple qu'un agriculteur nourrit en moyenne 133 personnes ? Et pourtant, nos métiers d'avenir demeurent méconnus ou mal connus et souffrent d'un déficit d'attractivité. »

Selon **Eloi SCHNEIDER**, le secrétaire général d'OCAPIAT :

« Depuis son agrément en tant qu'Opérateur de compétences (Opco) par le ministère du Travail en 2019, l'une des missions et ambitions d'OCAPIAT est d'être un vecteur d'efficacité au service des politiques de branches ou d'interbranches en matière de formation professionnelle, d'alternance et d'attractivité des métiers. Dans ce contexte, le site « Lesmétiersdelagriculture » prend toute sa place. Il reflète l'accompagnement de branches agricoles par l'Opco. Il montre en effet que l'agriculture évolue face aux défis climatiques, technologiques et économiques . Il présente les transformations du secteur, en mettant l'accent sur l'innovation, la technologie, l'agriculture 4.0, la transition écologique et les enjeux liés à la main-d'oeuvre, tout en soulignant l'importance de la souveraineté alimentaire.

Les fiches métiers explorent les grands secteurs suivants : la production végétale, la production animale, le soutien à l'agriculture et aux entreprises des travaux agricoles, les travaux forestiers en exploitation forestière. Les activités et les compétences requises pour exercer les métiers agricoles sont passées en revue par métier.

En diffusant largement ces contenus inédits au sein d'un espace numérique diversifié et au format moderne et attractif, nous avons l'ambition de donner des clés de compréhension et d'outillage, non seulement aux prescripteurs de l'emploi ou aux ambassadeurs métiers qui se déplacent dans les établissements scolaires et centres de formation, mais aussi au grand public qui fait spontanément des recherches sur Internet. Car ces ressources sont aussi à l'usage des salariés ou futurs salariés. Les visiteurs y trouveront par exemple des informations relatives aux conditions de travail ou aux perspectives d'avenir, de nombreuses infographies et vidéos, ainsi que des quiz. Enfin des liens permettent de consulter des offres d'emploi de nos partenaires. »



A PROPOS D'OCAPIAT

Créé à la faveur de la dernière réforme de la formation professionnelle, OCAPIAT est un Opérateur de compétences (OPCO) pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agro-alimentaire et les Territoires. OCAPIAT regroupe 49 branches professionnelles représentant 187 297 entreprises employant 1,4 million de salariés au sein d'un périmètre potentiel de 228 600 entreprises. OCAPIAT inscrit son action dans une logique de filière économique, complémentaire voire interdépendante.

La filière agricole recouvre la production agricole, le paysage (jardins espaces verts), la forêt, les entrepreneurs des territoires, les CUMA, les Chambres d'agriculture, etc. La filière alimentaire recouvre des secteurs variés (les Industries alimentaires, la Coopération agricole et les familles associées, le Commerce agricole). La filière pêche recouvre l'aquaculture, les cultures marines, la pêche maritime et la coopération maritime. OCAPIAT couvre également les entreprises de services dans les territoires, dont les Caisses régionales du Crédit Agricole, Groupama, la MSA (Mutualité sociale agricole), les MFR (Maisons familiales rurales).

OCAPIAT se caractérise par la typologie de ses entreprises adhérentes composées à plus de 98,3 % de TPE-PME (employant moins de 50 salariés) et à 91,4% de TPE (entreprises employant moins de 11 salariés). Par ailleurs, il convient de souligner que les entreprises de 50 salariés et plus emploient 52,5 % des salariés des secteurs professionnels.

OCAPIAT se voit confié par la loi des missions élargies lui permettant d'accompagner ses adhérents dans leurs projets de développement des compétences et de mobilisation des contrats en alternance. Par ailleurs, OCAPIAT intervient en matière d'appui à ses branches dans leurs démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et d'attractivité des métiers.

OCAPIAT est également agréé en qualité de Fonds d'assurance formation pour les 6 800 travailleurs non-salariés de la pêche et des cultures marines.

En savoir plus : www.ocapiat.fr + <https://www.ocapiat.fr/capverslalternance/>

Contact presse / presse@ocapiat.fr